



Syndicat National Unitaire des Instituteurs, Professeurs des Ecoles et PEGC (FSU)

# SNUipp/FSU MAYOTTE

UN METIER, UN CORPS

Tel/fax: 0269618978 – GSM: 0639039944 - E-mail: [snu976@snuipp.fr](mailto:snu976@snuipp.fr)

**Le Secrétaire Départemental  
SNUipp Mayotte**

**A**

**Monsieur le Préfet de Mayotte**

**Monsieur le Vice Recteur**

Objet : notification de négociation préalable au dépôt d'un préavis de grève

Messieurs,

Conformément à la réglementation en vigueur, le SNUipp Mayotte a l'honneur de vous notifier la raison qui le conduit à envisager le dépôt d'un préavis de grève qui prendra effet à partir du 21 mars 2012.

Le SNUipp Mayotte dénonce et lutte contre un système qui stigmatise les enseignants du premier degré du 101<sup>ème</sup> département et qui fait des Mahorais des citoyens de seconde zone ... Il revendique :

- L'organisation d'une réunion interministérielle pour le complément de rémunération sur laquelle s'était engagé le représentant du gouvernement sur Mayotte 1ère le lundi 2 mai 2011 dans l'émission ZA KWELI (« *Ce que je regrette, c'est que Monsieur Rakoto est dans un calendrier. Il se met dans un calendrier et il veut absolument mettre le gouvernement et les services de l'Etat dans ce calendrier. Moi je suis désolé, il y aura sans doute une réunion ; encore faut-il qu'on prenne le temps de pouvoir l'organiser; ce n'est pas en 15 jours qu'on peut organiser une réunion de ce niveau* ».)
- L'organisation urgente d'une réunion pour le plan de construction et de rénovation des écoles de Mayotte sur laquelle le représentant du gouvernement s'était engagé à plusieurs reprises (réunion du 7 février 2012) ;
- Un engagement ferme sur la possibilité pour les enseignants du premier degré de Mayotte à participer à la première phase du mouvement interdépartemental dès novembre 2012;
- Des critères objectifs pour l'intégration des instituteurs de la fonction publique de l'Etat recrutés à Mayotte dans le corps des Professeurs qui tiennent principalement en compte l'ancienneté générale de service ;

Tout en restant à votre entière disposition pour des éléments complémentaires, veuillez agréer nos considérations distinguées.

Fait à Mamoudzou, le 06 mars 2012

**Rivomalala RAKOTONDRAVELO**